USBTV2 - Coordination SPS BTP : Phases de conception et de réalisation

Mis à jour le 11-12-2024

Code : USBTV2

Unité spécifique de type mixte

3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Présentation

Prérequis

Diplôme prérequis : Bac+2 secteur du Bâtiment ou des Travaux Publics

Cours prérequis : USBT XX-1 Coordination SPS BTP : Analyse et évaluation des risques professionnels

Plus d'information sur l'offre de formation de la chaire de BTP du Cnam : https://btp.cnam.fr/

Objectifs pédagogiques

Public concerné : professionnels du BTP et de l'architecture.

Niveau : L3

L'objectif de ce cours de niveau LP est de présenter les principes généraux de la prévention et les outils de la coordination SPS et plus précisément leur mise en œuvre et leur suivi tout au long du chantier.

Il s'agira en particulier, pour l'étudiant d'être capable de :

- Appliquer les principes généraux de la prévention.
- Mettre en œuvre et suivre les outils de la coordination SPS conformément aux réglementations.

Compétences

- Rédiger et transmettre les documents de préparation liés à l'ouverture du chantier auprès des institutions et en respectant les règles administratives pour obtenir les autorisations
- Veiller au respect des consignes de sécurité en collaboration avec le chef de chantier
- Rédiger et transmettre les documents de préparation liés à l'ouverture du chantier auprès des institutions et en respectant les règles administratives pour obtenir les autorisations
- Contrôler le repli du chantier à la fin des travaux et la remise en état des lieux pour envisager la réception de l'ouvrage

Programme

Contenu

- Les principes généraux de la prévention SPS.
- Les outils de la coordination SPS.
- Les modalités de conception et de mise à jour des outils de la coordination SPS.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Première session :

Contrôle continu : Question de cours et étude de cas (écrit)

Seconde session : Restitution orale de l'Étude de cas sur la base d'un questionnaire (établi en amont par le jury).